

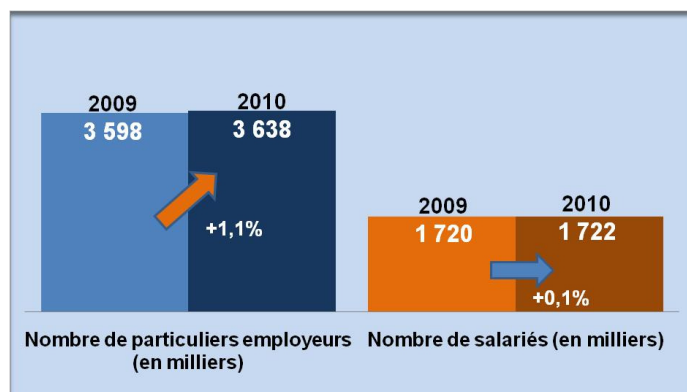
LE BAROMETRE

DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

LES CHIFFRES CLES EN 2010

► Malgré la crise, le secteur des particuliers employeurs continue de progresser

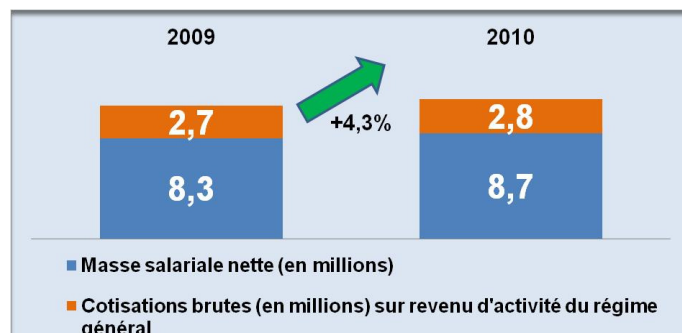
Dans un contexte économique difficile, le nombre de particuliers employeurs ayant déclaré au moins une fois dans l'année 2010 un salarié à leur domicile ou une assistante maternelle s'établit à 3,64 millions, soit une augmentation de +1,1 % par rapport à 2009. Sur la même période, le nombre de salariés ayant travaillé au moins une fois dans l'année pour un particulier employeur augmente très légèrement de +0,1 % (contre +3 % en 2009).



Champ : France entière. Source : IRCEM, données annuelles. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Selon le « rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale », publié en septembre 2011, les cotisations et contributions sociales (salariales et patronales) des particuliers employeurs représentent, en 2010, 2 % des cotisations sur le revenu d'activité du régime général (sans les cotisations exonérées et prises en charge par la CAF ou par l'Etat). Ainsi, les particuliers employeurs ont contribué à hauteur de 2,8 milliards d'euros sur un total de 170 milliards euros. Par rapport à 2009, ces recettes ont augmenté de +5,4 %. Les particuliers employeurs ont versé 8,7 milliards d'euros de salaires nets auxquels s'ajoutent 2,8 milliards de cotisations salariales et patronales, soit au total près de

11,5 milliards d'euros contre 11,1 milliards d'euros en 2009 (+4,3 % par rapport à 2009).



Source : ACOSS, Rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► L'activité de garde d'enfants reste soutenue

Le secteur des particuliers employeurs continue de progresser grâce à la croissance de l'activité de garde d'enfants, notamment celle des assistantes maternelles. En 2010, environ trois particuliers employeurs sur dix sont des parents employeurs (soit 46 000 parents employeurs de plus par rapport à 2009). Plus d'un million d'entre eux ont recours à une assistante maternelle pour la garde de leur enfant (+4,4 % contre +3,1 % en 2009). Ainsi, l'IRCEM décompte 11 000 assistantes maternelles de plus en 2010, soit une forte augmentation de +3,5 % après une hausse de +2,9 % en 2009. Les parents employeurs d'assistantes maternelles ont versé 3,4 milliards d'euros en salaires nets pour ce mode d'accueil (+7,9 % par rapport à 2009).

► Les perspectives sont sombres pour l'emploi à domicile hors garde d'enfants

Le secteur de l'emploi à domicile hors garde d'enfants fléchit en 2010 par rapport à 2009. Ainsi, les derniers chiffres de l'IRCEM montrent un léger recul de -0,2 % du nombre de particuliers employeurs et une baisse de -0,9 % du nombre de salariés. L'ACOSS constate un repli de -1,4 % du nombre d'heures rémunérées et une hausse modérée de +1,3 % pour la masse salariale nette. Cette tendance à la baisse s'accélère au cours de l'année 2011.

Les chiffres clés du secteur des particuliers employeurs

	Total particuliers employeurs		Emplois à domicile hors garde d'enfants		Gardes d'enfants à domicile		Assistants maternelles	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Nombre de particuliers employeurs (en milliers)	3 598	3 638	2 501	2 495	96	98	1 001	1 045
Evolution annuelle (particuliers employeurs)	↑ 2,0%	↑ 1,1%	↑ 1,6%	↓ -0,2%	↑ 1,8%	↑ 1,8%	↑ 3,1%	↑ 4,4%
Nombre de salariés (en milliers)	1 720	1 722	1 284	1 272	117	120	319	330
Evolution annuelle (salariés)	↑ 3,0%	→ 0,1%	↑ 3,0%	↓ -0,9%	↑ 3,7%	↑ 2,6%	↑ 2,9%	↑ 3,5%
Masse salariale nette (en millions)	8 371	8 705	4 711	4 773	532	559	3 128	3 374
Evolution annuelle (masse salariale nette)	↑ 4,6%	↑ 4,0%	↑ 1,8%	↑ 1,3%	↑ 5,2%	↑ 5,1%	↑ 9,0%	↑ 7,9%
Nombre d'heures rémunérées (en millions)	1 694	1 737	537	529	68	70	1 088	1 137
Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées)	↑ 2,5%	↑ 2,8%	↓ -1,1%	↓ -1,4%	↑ 2,3%	↑ 2,1%	↑ 4,9%	↑ 4,5%

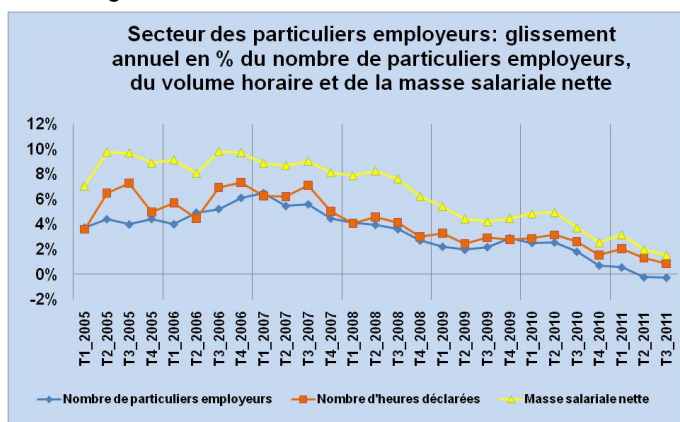
Champ : France entière. Source : IRCEM pour les effectifs de particuliers employeurs et leurs salariés ; ACOSS pour la masse salariale et le nombre d'heures rémunérées - tableau de bord au 3ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

LES TENDANCES EN 2011

► **Le nombre de particuliers employeurs recule pour la première fois au niveau national, mais il existe des disparités régionales importantes**

Le début de l'année 2011 est marqué par la suppression du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisations patronales lorsque l'employeur déclare son salarié sur la base du salaire réel, et non au forfait. Cette suppression, qui a augmenté le coût de travail pour un nombre important de particuliers employeurs, semble avoir ralenti l'activité du secteur des particuliers employeurs (voir notre éclairage sur ce sujet ci-après).

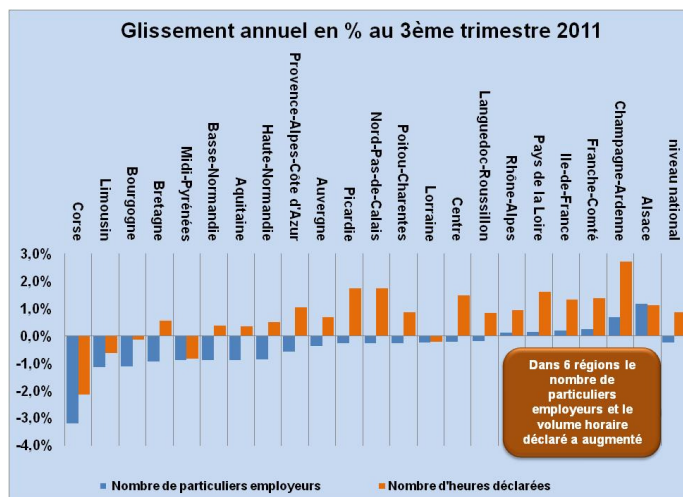
Les derniers chiffres provisoires de l'ACOSS au 3^{ème} trimestre 2011 montrent que, pour l'ensemble du secteur des particuliers employeurs, sur un an, le nombre de particuliers employeurs recule de -0,3 % et la masse salariale nette ne progresse que de +1,5 %, après une évolution en moyenne annuelle de +4 % en 2010, +4,6 % en 2009 et 7,4 % en 2008. Le volume horaire augmente légèrement de +0,9%, après une évolution en moyenne annuelle de +2,5 % en 2010, +2,8 % en 2009 et 3,9 % en 2008. Le graphique ci-après retrace, depuis le premier trimestre 2005, les évolutions du nombre de particuliers employeurs, du volume horaire et de la masse salariale nette en glissement annuel.



Champ : France entière, Source : ACOSS, données trimestrielles. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Au deuxième trimestre 2011, l'évolution du nombre de particuliers employeurs, en glissement annuel, devient négative pour la première fois depuis 2005. Mais cette baisse du nombre de particuliers employeurs va de pair avec une légère augmentation du volume horaire, indicateur pertinent pour mesurer l'activité dans le secteur.

Une analyse régionale (hors DOM) de l'évolution du nombre de particuliers employeurs et du nombre d'heures déclarées sur un an au 3^{ème} trimestre 2011, relève des disparités importantes selon les régions, comme l'illustre le graphique suivant.

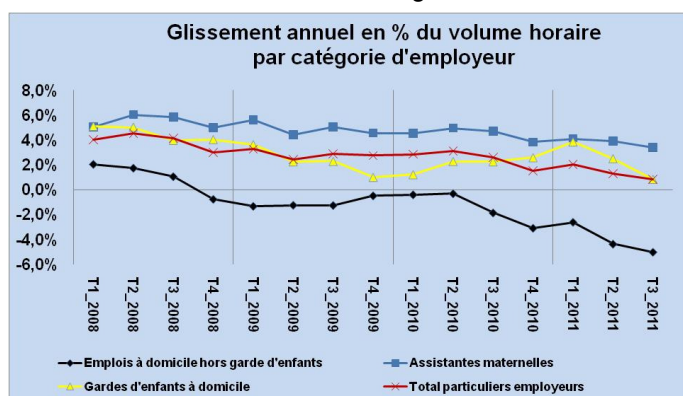


Source : ACOSS. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Outre l'Alsace, où le nombre de particuliers employeurs croît encore de +1,2 %, une légère augmentation s'observe également en Rhône Alpes, en Pays de Loire, en Ile-de-France, en Franche-Comté et en Champagne-Ardenne. Dans ces six régions, le nombre d'heures déclarées est également à la hausse au 3^{ème} trimestre 2011 par rapport au 3^{ème} trimestre 2010.

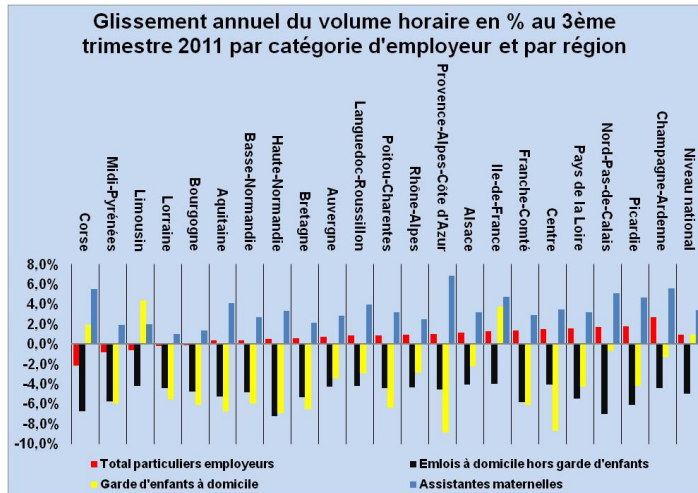
En revanche, en Corse, le nombre de particuliers employeurs a chuté de -3,2 % ce qui va de pair avec une baisse importante du nombre d'heures déclarées de -2,1 %. Parmi les régions concernées par une réduction du nombre de particuliers employeurs, on observe une hausse relativement forte du volume horaire déclaré pour le Centre, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'analyse de l'évolution annuelle du volume horaire déclaré par catégorie d'employeur (emploi à domicile hors garde d'enfant, garde d'enfants à domicile et assistantes maternelles) démontre que la forte réduction du nombre d'heures déclarées par les particuliers employeurs hors garde d'enfants tire vers le bas le nombre d'heures déclarées pour l'ensemble du secteur des particuliers employeurs. En revanche, l'activité des assistantes maternelles a atténué les effets négatifs de ce déclin.



Source : ACOSS. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Cette observation à l'échelle nationale se confirme également au niveau régional. Dans toutes les régions, le volume horaire déclaré a diminué pour l'emploi à domicile hors garde d'enfants et a augmenté pour l'emploi d'une assistante maternelle au 3^{ème} trimestre 2011 par rapport au 3^{ème} trimestre 2010, comme l'illustre le graphique ci-après.



Champ : France entière. Source : ACOSS, données trimestrielles ; traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Dans cinq régions (Corse, Midi-Pyrénées, Limousin, Lorraine et Bourgogne), le nombre d'heures est en baisse sur un an, et l'augmentation du nombre d'heures déclarées pour les assistantes maternelles ne compense pas la perte enregistrée dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants.

► **L'activité des assistantes maternelles reste dynamique mais l'activité de garde d'enfants à domicile perd de son dynamisme**

C'est la dynamique de l'activité des assistantes maternelles qui atténue les effets négatifs observés dans le champ de l'emploi à domicile. En effet, selon les derniers chiffres de l'ACOSS au troisième trimestre 2011, sur un an, le volume de la masse salariale nette a augmenté de +6,9 %, le nombre de parents employeurs est en hausse de +3,4 % et le nombre d'heures déclarées est également en progression de +3,4 %.

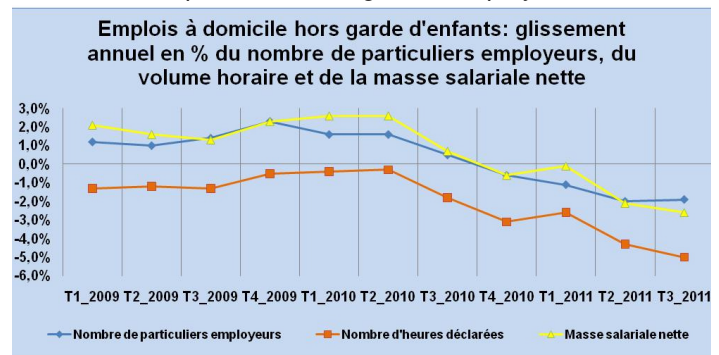
En revanche, l'activité de garde d'enfants à domicile semble être touchée par la suppression du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisations patronales (voir notre éclairage sur ce sujet ci-dessous). Le nombre de parents employeurs de cette catégorie se stabilise à 90 000 particuliers employeurs au 3^{ème} trimestre 2011 (+ 4,3 % sur un an) mais ces parents employeurs commencent également à déclarer moins d'heures depuis le 2^{ème} trimestre 2011 (-1 % au 3^{ème} trimestre 2011 par rapport au 2^{ème} trimestre 2011, après -0,3 % au 2^{ème} trimestre et +2 % au 1^{er} trimestre 2011 en glissement trimestriel). Sur un an, le volume horaire progresse encore de 0,9%, après une évolution annuelle entre +2,3% et +3,8% pour les quatre trimestres précédents. Mais cette progression de 0,9 % n'est soutenue que par la hausse du volume horaire dans trois régions (Corse, Ile

de France, et Limousin), dans toutes les autres régions le nombre d'heures déclarées pour ce mode de garde chute. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Centre que la baisse est la plus importante avec -8,7 % et -8,4 % respectivement.

En conséquence, au niveau national, la masse salariale nette des gardes d'enfant à domicile diminue, pour la première fois, de 0,5% au 3^{ème} trimestre 2011 par rapport au 2^{ème} trimestre 2011. Sur un an, la masse salariale nette augmente faiblement de 2,9%, après une évolution annuelle dynamique entre +4,6 % et +6% pour les quatre trimestres précédents.

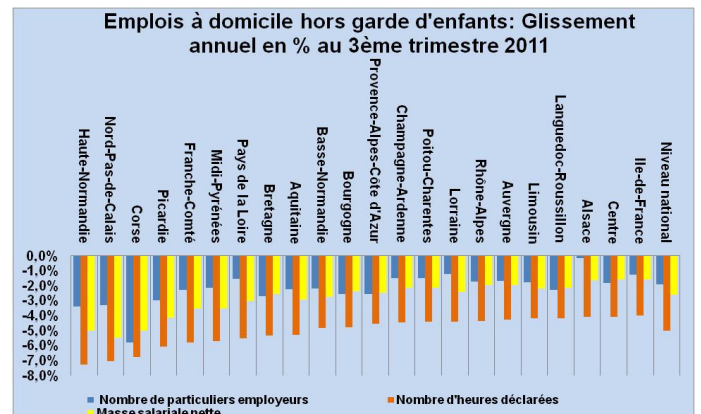
► **Tous les indicateurs de l'emploi à domicile hors garde d'enfants sont en baisse**

Les chiffres provisoires de l'ACOSS au 3^{ème} trimestre 2011 confirment la dégradation accélérée de l'emploi à domicile hors garde d'enfants au cours de l'année 2011. Depuis le 4^{ème} trimestre 2010, les indicateurs sont tous en baisse annuelle: baisse de -5 % du volume d'heures déclarées, de -2,7 % de la masse salariale nette, tels sont les résultats sombres de l'ACOSS pour le troisième trimestre 2011 pour cette catégorie d'employeurs.



Champ : France entière. Source : ACOSS, données trimestrielles. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Aucune région n'est épargnée par ce déclin. Les régions les plus frappées par une baisse du volume horaire déclaré sont la Haute-Normandie (-7,3 %), le Nord-Pas-de-Calais (-7 %), la Corse (-6,7 %) et la Picardie (-6,1 %). L'Ile de France est la région la moins touchée avec une baisse de 4% sur un an.



Champ : France entière. Source : ACOSS, données trimestrielles. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

ECLAIRAGE

► Quel est l'impact de la suppression du dispositif des « 15 points » sur l'évolution de l'emploi à domicile?

En 2010, avant la suppression du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisations patronales sur les déclarations au réel, plus du tiers du volume horaire déclaré par les employeurs de salariés à domicile a bénéficié de ce dispositif. Selon l'ACOSS, ceux qui en ont bénéficié ont été exonérés de 288 millions d'euros ce qui correspond à 25% du montant total des cotisations exonérées en 2010.

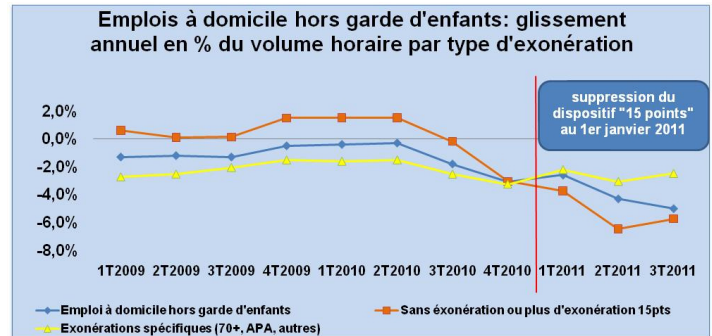
En 2011, comme nous l'avons montré plus haut, les derniers chiffres de l'ACOSS confirment une dégradation accélérée dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants et un fléchissement de l'activité de garde d'enfants à domicile.

Fin 2010, **quatre employeurs de garde d'enfant à domicile sur cinq bénéficiaient de cette réduction de 15 points** qui est cumulable avec les avantages du dispositif de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Au 3^{ème} trimestre 2011, l'augmentation annuelle du volume horaire au niveau national est de +0,9 % pour la garde d'enfants à domicile et s'explique en très grande partie par la hausse de +3,8 % des heures déclarées en Ile de France où deux tiers des heures sont déclarées. Si l'on exclut du calcul les trois régions avec une hausse annuelle (Corse, Ile de France, et Limousin), le volume horaire déclaré pour la garde d'enfants à domicile a diminué de manière drastique pour les régions restantes : -4,7 % sur un an.

En 2010, **28 % des heures déclarées pour l'emploi à domicile hors garde d'enfants bénéficiaient du dispositif des « 15 points »**, 16 % n'avaient aucune exonération et 56 % bénéficiaient d'une exonération spécifique comme l'exonération pour les plus de 70 ans, pour l'allocation personnalisée d'autonomie et d'autres exonérations comme l'allocation compensatrice pour tierce personne.

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la chute du volume d'heures déclarées pour l'emploi à domicile hors garde d'enfants s'explique notamment par la suppression du dispositif des « 15 points », nous avons analysé l'évolution annuelle du volume horaire selon le type d'exonération. Ainsi, dans le graphique suivant, nous comparons les évolutions annuelles du volume horaire déclaré, d'une part, par les bénéficiaires d'une exonération spécifique (70+, APA et autres mais hors 15 points), et, d'autre part, par les particuliers employeurs ne

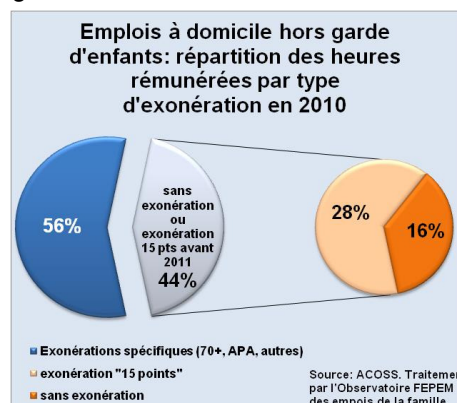
bénéficiant pas ou plus d'exonération à partir de janvier 2011 (incluant les heures bénéficiant de l'exonération « 15 points » avant 2011).



Champ : France entière, Source : ACOSS, données trimestrielles. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Cette analyse montre que jusque fin septembre 2010, l'activité recule exclusivement pour les particuliers employeurs bénéficiant des exonérations spécifiques (ligne jaune) alors que les particuliers employeurs ne bénéficiant pas d'exonération ou bénéficiant encore d'exonération 15 points (ligne rouge) ont continué à augmenter leur volume horaire et ainsi atténué jusqu'à cette date la baisse des heures déclarées pour l'ensemble de l'emploi à domicile hors garde d'enfants. Avec l'annonce de la suppression du dispositif « 15 points », on observe déjà un changement de comportement : à partir du 4^{ème} trimestre 2010, l'ensemble des particuliers employeurs de cette catégorie est concerné par un ralentissement d'activité.

Au 3^{ème} trimestre 2011, les particuliers employeurs ne bénéficiant pas ou plus d'exonération 15 points déclarent -5,7 % d'heures sur un an (contre -2,5 % pour les bénéficiaires des exonérations spécifiques) après un recul annuel de -6,5 % au 2^{ème} trimestre 2011, de -3,8 % au 1^{er} trimestre 2011 et -3,1 % au 4^{ème} trimestre 2010, ce qui explique principalement la forte baisse annuelle de -5 % du volume d'heures déclarées au 3^{ème} trimestre 2011 par les employeurs à domicile hors garde d'enfants.



Sous l'hypothèse favorable où les heures déclarées resteraient stables au 4^{ème} trimestre 2011 par rapport au 3^{ème} trimestre 2011 pour les particuliers employeurs ne bénéficiant pas ou plus d'exonération de 15 points, nous estimons que 10,8 millions d'heures annuelles (soit environ 9,7 millions d'heures prestées hors congés payés) étaient déclarées en moins en 2011 par rapport à 2010 par ces employeurs.

Autrement dit, la suppression du dispositif des « 15 points » serait principalement à l'origine d'une perte d'environ 6 800 emplois en équivalent temps plein par rapport à 2010.

Mélanie Gromer